

Villecresnes



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

DELIBERATION N°2015-051

DECISION MODIFICATIVE N°01 SUR BUDGET PRIMITIF 2015

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, M. Valère VILLA, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Françoise VILLA, M. Thierry DEBARRY, Mmes Maryse VOLANTE, Catherine CASIER, M. Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mrs André ARDIOT, Daniel SCHREIBER, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mmes Karina BUYSE, Marie-Laure HIRON, Denise DAVID, M. Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.

Absents représentés :

*Monsieur Michel PINJON représenté par Monsieur Daniel SCHREIBER
Monsieur Gille GUILLAUME représenté par Monsieur Jacques LOCHON,
Madame Sylvie ZANOUNE représentée par Monsieur Didier GIARD.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération en date du 10 avril 2015 approuvant le budget primitif de l'exercice 2015 ;

Considérant la nécessité de transférer des crédits d'un chapitre à un autre, il s'avère indispensable aujourd'hui de prendre une décision modification, la première de l'exercice comptable 2015 ;

Considérant la commission des finances du 25 juin 2015 ;

Sur proposition de Monsieur Christian FOSSOYEUX, après en avoir délibéré,

23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS,

Article 1 : Décide d'adopter la décision modificative N°01, portant sur l'ajustement des prévisions budgétaires, de la section d'investissement de la manière suivante :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte par nature	Libellés	Montant	Compte par nature	Libellés	Montant
2031	Etudes	108 000,00 €			
2313	Constructions	- 728 000,00 €			

21318	Autres Bâtiments publics	280 000,00 €		
2111	Terrains Nus	340 000,00 €		
TOTAL		- €	TOTAL	- €

Article 2 : Vote la modification des chapitres impactés en investissement comme suit :

En dépense :

- ✓ Chapitre 20 : immobilisations incorporelles : 108.000€
- ✓ Chapitre 21 : immobilisations corporelles : 620.000€
- ✓ Chapitre 23 : travaux en cours : - 728.000€

Article 3 : Décide d'adopter la décision modificative N°01, portant sur l'ajustement des prévisions budgétaires, de la section de fonctionnement de la manière suivante :

FUNCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte par nature	Libellés	Montant	Compte par nature	Libellés	Montant
673	Annulation de titres	14 000,00 €	74758	Participation autres groupements de collectivités	30 000,00 €
022	Dépenses Imprévues	- 14 000,00 €			
6574	Subvention	30 000,00 €			
TOTAL		30 000,00 €	TOTAL		30 000,00 €

Article 4 : Vote la modification des chapitres impactés en fonctionnement comme suit :

En dépense :

- ✓ Chapitre 65 : autres charges de gestion courante : 30.000€
- ✓ Chapitre 67 : charges exceptionnelles : 14.000€
- ✓ Chapitre 022 : dépenses imprévues : -14.000€

En recette:

- ✓ Chapitre 74 : dotations et participations : 30.000€

Article 5 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, an susdits

Pour copie conforme

Le Maire,

Gérard GUILLE

